

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis maintenant plusieurs années, l'avenue des Immortelles fait l'objet de plusieurs tests de circulation, dans un sens, puis dans l'autre, ou alors une fermeture totale.

Les habitants, par de nombreux emails, par pétition de 250 signatures, par interpellation des habitants vous ont, à maintes reprises, fait savoir qu'ils voulaient simplement un retour à la situation initiale, soit un rétablissement de la circulation dans les deux sens.

Le projet d'aménager une piste cyclable à double sens n'enchanté guère beaucoup de monde.

La dernière réunion n'a pas accueilli grand monde et cette façon de décider du nouvel aménagement, en petit comité, ne peut que renforcer le manque de confiance des citoyens à l'égard des responsables politiques. Nous nous souvenons de cette réunion à laquelle les habitants étaient conviés au moyen d'un lien totalement illisible. Il n'est nul besoin d'organiser ces réunions confidentielles alors que l'écrasante majorité des habitants s'est déjà prononcée contre une fermeture, qu'elle soit partielle ou totale.

Une piste cyclable à double sens, à 20 mètres d'une piste cyclable déjà aménagée et sécurisée route de Lennik, est absurde et inutile. Tout cela pour économiser 50 mètres de coups de pédales sur terrain plat, je le précise parce qu'à ce niveau, la route de Lennik redevient plate. Supprimer des places de stationnement et rendre l'accès aux deux immeubles des plus compliqués est une ineptie dans ce cas.

Le Collège peut-il nous confirmer qu'il va enfin rencontrer la demande claire des habitants et rouvrir enfin cette avenue dans les deux sens ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH répond qu'elle ne reviendra pas sur tout le dossier car elle en a déjà discuté précédemment au Conseil communal. Nous sommes à la dernière étape, celle de la prise de décision. Une réunion avec les habitants de l'avenue des Immortelles a été organisée il y a une ou deux semaines, ce qui a été communiqué par des flyers. La salle de réunion était bien remplie et une discussion très détaillée sur toutes les questions de mobilité dans cette rue a eu lieu.

La décision est, après cette réunion et les remarques formulées par les habitants, que le Collège va rouvrir au trafic l'axe dans les deux sens. Cela concerne donc la connexion entre le boulevard Josse Leemans et la route de Lennik, ainsi que l'entrée du quartier. Cela va de pair avec une piste cyclable sécurisée sur le côté entre la route de Lennik et le boulevard Josse Leemans. Pour clôturer ce dossier, voici la décision.

Le Collège a aussi discuté la question des cinq écoles présentes dans le quartier « Vogelenzang » ainsi que de l'importance de l'avenue des Immortelles pour ces écoles qui cherchent depuis longtemps une solution au chaos quotidien dans le quartier. L'impression qui ressort de la rencontre avec les habitants est que c'était une piste, un compromis, entre les différents souhaits émis pour cette rue ; il a fallu trouver un équilibre entre les différents souhaits d'utilisation de cette rue.

G. VAN GOIDSENHOVEN prend acte des déclarations de l'échevine et espère que cette nouvelle mouture rencontrera les objectifs énoncés et que les habitants pourront être réellement soulagés. Il imagine qu'il y aura rapidement des échos au regard de ce qui a été détaillé ce soir.